

NOTICE D'INFORMATION DOSSIER FAMILLE

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

La Commune de Chanverrie gère différents services municipaux :

LE SERVICE ENFANCE (Maison de l'Enfance & La Marelle)	LE SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE (Domino & Mikado)	LE SERVICE JEUNESSE (Le Tremplin & Mur'Ados)
Enfants de 3-11 ans	Enfants scolarisés dans les écoles de la commune	Jeunes de 11-17 ans
Maison de l'Enfance : petites et grandes vacances scolaires, périscolaire et le mercredi		Hors vacances scolaires : mercredis, vendredis et samedis
La Marelle : périscolaire et le mercredi		Petites et grandes vacances scolaires

Le Dossier Famille, qui est obligatoire chaque année scolaire, **doit être directement déposé en ligne** ([Portail Famille](#)). Aucune activité ne pourra être réservée sans avoir au préalable déposé son Dossier Famille.

IL EST FORTEMENT CONSEILLÉ À CHAQUE FAMILLE DE DÉPOSER SON DOSSIER MÊME SANS BESOIN IMMÉDIAT ; cela facilitera les réservations tardives ou en cas d'urgence. Le dépôt du dossier n'engendre pas de coût financier, la facturation débute uniquement en cas de réservation d'activités.

NOUVELLE FAMILLE OU NOUVEL ENFANT UTILISATEUR :

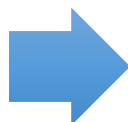
Afin d'obtenir leurs codes de connexion au Portail Famille, les nouvelles familles devront dans un premier temps renvoyer la [fiche ouverture accès au Portail Famille](#).

Ce document doit également être retourné pour les familles déjà utilisatrices mais qui ont un nouvel enfant utilisateur d'un des services.

Cette fiche doit être retournée au minimum 15 jours avant la 1^{ère} réservation souhaitée.

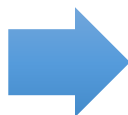
QUAND DÉPOSER UN DOSSIER FAMILLE ?

Dépôt entre le 12 juin et le 2 juillet 2023



Pour des réservations
du 4 au 15 septembre 2023

Dépôt 15 jours avant la 1^{ère} utilisation



Pour des réservations
après le 15 septembre 2023

Ex : fréquentation prévue le 20 octobre, le dossier est à remettre obligatoirement avant le 5 oct.



SI LE DÉLAI DE DÉPÔT N'EST PAS RESPECTÉ ET EN CAS DE BESOIN DE RÉSERVATION

- ✓ **Nous ne pourrons pas garantir l'accueil de votre enfant le jour souhaité.**
- ✓ **Une pénalité de 15€ par famille pourra être appliquée.**

COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER FAMILLE ?

Suivre la démarche expliquée dans le [guide du Portail Famille](#).

Points de vigilance

Afin que votre dossier ne soit pas rejeté, bien vérifier que vous avez transmis les pièces suivantes :

- **Obligatoire :**
 - Copie des pages des vaccins obligatoires au nom-prénom de chaque enfant.
 - Attestation de Quotient Familial (MSA/CAF) de **janvier 2023 seulement** pour les nouvelles familles.
- **Facultatif :**
 - [Autorisation de prélèvement](#) et RIB seulement en cas de première demande.

Un mail vous sera envoyé après le contrôle, la validation ou le refus de votre dossier. Vous pouvez également voir que votre dossier a été traité si les fiches sont en vert (validées) ou en rouge (rejetées ou incomplètes).

QUAND PUIS-JE EFFECTUER MES RÉSERVATIONS ?

Ce n'est qu'après avoir reçu la validation (fiches couleur verte) que vous pourrez effectuer vos réservations (voir les délais de réservations dans le règlement de fonctionnement). Pensez à anticiper vos réservations.

Les activités restauration et accueil périscolaire sont **réservables pour L'ANNÉE SCOLAIRE ENTIÈRE**.

JE SUIS SÉPARÉ(E), COMMENT DOIS-JE PROCÉDER ?

Pour les familles séparées, chaque responsable légal utilisateur d'un des services doit déposer un Dossier Famille à son nom. L'enfant concerné aura donc 2 dossiers, chaque parent gère ses réservations indépendamment.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Pour tout renseignement sur le Dossier Famille, vous avez la possibilité de contacter le Pôle Famille au 02 51 65 48 20 (de 8H30 à 12h00 du lundi au vendredi et de 14H à 17H30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi) ou par mail pole.famille@chanverrie.fr

Pour tout renseignement sur le fonctionnement, vous avez la possibilité de contacter les responsables :

- **Service Enfance et Service Restauration Scolaire** au 02.51.65.48.20 ou par mail pole.famille@chanverrie.fr
- **Service Jeunesse** au 02.51.64.09.72 ou par mail servicejeunesse@chanverrie.fr